

NOTE D'INFORMATION

Fort-de-France, le 10 Novembre 2017

V.REF. : NE/VVE/2017-165

Objet : Mise sous administration provisoire du CHU de Martinique et Cessation de fonctions du Directeur Général

J'informe la communauté hospitalière, qu'à compter du 1^{er} décembre 2017, le CHU de Martinique sera placé en situation d'administration provisoire. Les fonctions de Direction Générale seront menées par deux inspecteurs généraux des Affaires Sociales.

Personnellement, je cesserai d'exercer les fonctions de Directeur Général du CHU de Martinique à compter de cette même date. Je rejoindrai l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

Je tiens à remercier, avant de rejoindre mes nouvelles fonctions, l'ensemble des hospitaliers, médecins, cadres, soignants, techniques et administratifs, de leur engagement pour porter haut et loin les couleurs de notre CHU.

Le Directeur Général

Nicolas ESTIENNE

